

COMMUNE D'ARZIER-LE MUIDS

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

PLAN DE LA LOCALITE

Dossier n° 2132

Version du 11.04.2022

PLAREL Lausanne

Approuvé par la Municipalité le
Syndique
L. SCHWEIZER

Soumis à l'enquête publique du
Au nom de la Municipalité
Syndique
L. SCHWEIZER

Adopté par le Conseil communal le
Président

Approuvé par le Département compétent
du Canton de Vaud
Lausanne, le
La Châffu du Département

Secrétaire
Ch. BERNARD

Secrétaire
Ch. BERNARD

Secrétaire

LÉGENDE

GÉNÉRALITÉS

- Coordonnées géographiques moyennes 2°50'57.50" / 11°45'50.00"
- Périmètre du plan d'affectation communal
- Parcelles cadastrales
- Construction existante
- Périmètre des plans d'affectation légalisés

AFFECTATIONS

- Zone centrale 15 LAT / Secteur de protection du site bâti 17 LAT
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT
- Zone mixte 15 LAT A
- Zone de tourisme et de loisirs 15 LAT
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT A
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT B
- Zone affectée à des besoins publics 18 LAT
- Zone de verdure 15 LAT A
- Zone de verdure 15 LAT B
- Zone de desserte 15 LAT
- Zone de desserte 18 LAT
- Zone ferroviaire 15 LAT
- Zone ferroviaire 18 LAT
- Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT C - périmètre PPS-BM / zone tampon
- Zone des eaux 17 LAT
- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT
- Aire forestière 18 LAT - situation indicative / Lisière selon constatation du 5 juin 2020
- Aire sylvo-pastorale 18 LAT - situation indicative

MESURES DE CONSTRUCTION

- Espaces réservés aux eaux (OEaux, art. 41a)
- Voir plan annexé "Plan des espaces réservés aux eaux"
- Limite de construction de 10.00 m à la forêt

MESURES DE PROTECTION

- Secteur de restrictions "glissements profonds permanents"
- Secteur de restrictions "glissements superficiels spontanés"
- Secteur de restrictions "effondrements"
- Secteur d'interdiction d'infiltrer et de dépôts de neige - situation indicative
- MN / MH Monument culturel - objet classé Monument Historique / inscrit à l'inventaire cantonal
- Objet du patrimoine bâti (construction / objet) - note 2 au recensement architectural
- Objet du patrimoine bâti (construction / objet) - note 3 au recensement architectural
- Objet du patrimoine bâti (construction / objet) - note 4 au recensement architectural
- Inventaire du District franc fédéral du Noirmont - protection partielle
- Inventaire du District franc fédéral du Noirmont - périmètre de dégâts causés par le gibier
- Parcelle concernée par la garantie de la disponibilité des terrains à bâtir
- Zone S1, S2, S3 et périmètre de protection des eaux
- Objet porté à l'inventaire cantonal des monuments naturels et des sites (MNS) - n° d'identification

MESURE D'EQUIPEMENT

- Itinéraire randonné pédestre
- Itinéraires de mobilité douce et de loisirs
- Itinéraire à vélo

Liste des plans spéciaux.

- Plan de quartier "LES VIROUX"
- Plan de quartier "LA CAROLINE"
- Plan partiel d'affectation "LES COTES DE GENOLIER"

PLAN DE SITUATION



PLAN DU SECTEUR DE "LA CHEVRERIE"

